

Exposé du problème actuel

En 2014, l'AMAP comptait 40 adhérents et aujourd'hui les estimations pour 2015 sont entre 15 et 20 adhérents.

Résultats de l'enquête de satisfaction

17 réponses sur 40 adhérents

Si on résume, les amapiens apprécient la qualité et la fraîcheur des produits.

Par contre, on sent une insatisfaction quant au jour de distribution et quant à la longueur trop importante de certains contrats.

Longueur des contrats

Il est possible que le contrat légumes basé sur un nombre de paniers pour 1 an soit mal compris ou mal perçu. Pour le reste, les œufs, le pain, le fromage de chèvre, les produits laitiers et le poulet sont déjà des contrats semestriels et les autres sont à la commandes ou presque : miel, kiwis pommes.

Jour de distribution

Pour le jour de distribution, le mercredi présente l'inconvénient que certaines mères de famille sont surbookées le mercredi car elles emmènent les enfants à différentes activités. Par ailleurs le pain est fait par Dominique le mardi et donc serait par conséquence plus frais.

Les propositions

Pour les légumes, il serait possible de faire une proposition de contrat bi-annuel avec 4 jockers. Un jocker= la possibilité de ne pas prendre 4 paniers en prévenant le référent à l'avance Par exemple, l'AMAP d'Allaire propose des contrats dits d'été du 1^{er} avril au 1^{er} octobre et un contrat d'hiver du 1^{er} octobre au 1^{er} avril. Par ailleurs, on peut proposer que les pesées des légumes soient effectuées par les amapiens eux-mêmes, ce qui réduit le temps de permanence.

Pour le jour de distribution, une proposition sera émise aux adhérents pour fixer la permanence au mardi aux mêmes heures : 18h15 – 19h15.